

Bonjour,

Le scénario 3 n'est pas acceptable pour de nombreuses raisons (préserver le lac marin, les espaces naturels, les spéculations immobilières...)

La LTM, par défaut, est inacceptable. Elle doit être absolument décalée au delà du lac marin.

Je souhaite donc que la LTM soit déterminée sur la position du scénario 4 tel entre l'avenue du Parc d'Hiver au nord et la rue des bécassines au sud.

Cordialement

Solano JA